

ARKADIUSZ KOSELAK

QUELLE HONTE ! ALE WSTYD !
OBSERVATIONS SEMANTIQUES SUR QUELQUES EMPLOIS
DE *HONTE* ET DE *WSTYD*

Les phénomènes affectifs s'expriment de plusieurs façons : par l'intonation, par divers morphèmes (p.ex. les diminutifs) ou les tours syntaxiques (p. ex. l'exclamation), par l'emploi de termes spécifiques renvoyant aux affects, par des récits ne faisant pas appel à des expressions des sentiments, *etc.* ; l'étude de ces moyens est complexe. On peut tout au plus, pour le moment, étudier les différentes façons d'exprimer les sentiments dans la langue avec l'objectif, à plus long terme, d'unifier les analyses de différents moyens expressifs. S'agissant de la *honte*, le problème est un peu plus aigu encore si l'on en croit Kosowska (1988 : 7) qui ouvre les actes de la conférence consacrée à la problématique de *wstyd* à l'Institut des Sciences de la Culture de l'Université de la Silésie en ces termes : « specyfika problematyki wymaga dużej otwartości intelektualnej i emocjonalnej », ou si l'on considère avec Gaulejac (GAULEJAC, 1996 :13) que la *honte* est un sentiment très particulier dont « on préfère ne pas parler ».¹

J'ai choisi d'étudier ici l'expression lexicale de *honte/wstyd*, c'est-à-dire celle qui met en jeu les termes eux-mêmes ou quelques-uns de leurs dérivés, autrement dit d'aborder le problème par les entrées lexicales. Il suffit en effet de consulter les dictionnaires respectifs pour se rendre compte qu'un polonais qui *wstydzi się* ou à qui *jest wstyd* ne ressent pas tout à fait la même chose qu'un français qui *a honte*, si l'on admet le postulat de la linguistique cog-

Mgr ARKADIUSZ KOSELAK – doctorant en sciences du langage à l'Université Paul Verlaine de Metz (CELTED) ; adresse pour correspondance: 4, rue F. Mistral, 57 070 Metz, France ; adresse électronique : akoselak@numericable.fr

¹ Je souhaite exprimer ma gratitude à Caroline Masseron pour les corrections et remaniements qu'elle a proposés. Je remercie également Greta Komur pour sa relecture attentive de cet article.

nitive et anthropologique, selon lequel la langue rend compte de la structuration du monde dans une culture donnée. J'essayerai donc dans cet article de m'appuyer sur un certain nombre d'énoncés dans les deux langues pour comparer *honte* et *wstyd* et d'en indiquer les points communs et les différences.

On peut diviser les emplois des termes de sentiments en deux groupes (KOSELAK, 2003) : le premier concerne les emplois décrivant le sentiment ressenti – *les emplois expérientiels* et le deuxième, *les emplois – jugements*. Je commencerai par le premier groupe.

LES EMPLOIS EXPERIENTIELS DE *HONTE* ET DE *WSTYD*

Tant le français que le polonais disposent de plusieurs expressions pour décrire le sentiment de *honte/wstyd* ressenti, néanmoins je me limiterai ici aux expressions expérientielles les plus simples, celles-ci ne possédant que les caractéristiques inhérentes du sentiment en question. Nous verrons donc pour le français : *avoir honte*, *être honteux*, et pour le polonais : *wstydzić się*, *być wstyd komuś*, *być zawstydzonym*. Mais avant de passer à l'analyse détaillée de ces différentes expressions, il est nécessaire de décrire la structure actancielle de *honte/wstyd*.

Honte et *wstyd* ont une structure quadri-actancielle que l'on peut schématiser de la manière suivante :

X *honte/wstyd* Y
 [devant Z]
 [par rapport à D]

X désigne l'expérienteur, Y la cause, Z l'« Autre » intériorisé, considéré comme le juge en puissance de Y, dédoublé de Z', Z' étant un Autre « physique, extérieur », et D qui désigne le système de valeurs ou de normes, par rapport auquel est jugé Y. Passons rapidement en revue ces actants.

a) *l'expérienteur*

Je commencerai par rappeler ce trait évident que l'expérienteur est un argument² exprimé obligatoirement dans une expression expérientielle, qu'il

² J'utilise *argument* dans le sens que lui donne Wunderlich 1985 (in BRESSON, DOBROWOL'SKI, 1995) : « Les arguments sont grosso modo des entités sémantiques ou cognitives dans l'entourage d'un prédicat : ils représentent des objets extralinguistiques, quasiment ontiques ».

soit en position sujet ou en position objet ; ce truisme prendra son sens plus tard, lorsque nous verrons qu'il s'agit du seul argument obligatoire. Il semble que chacune de deux langues ne présente aucune autre contrainte de sélection de l'expérienteur que celle d'imposer un être humain. Cela étant rappelé, lorsqu'on regarde de plus près, on observe certaines différences entre les expérienteurs français et polonais. Le polonais dispose en effet d'une diathèse expérientielle : *wstydzić się* et *być wstyd komuś*, ces deux expressions traduisant deux « postures » expérientielles distinctes. Pour Wierzbicka (1988 : 392-433) l'expression *wstydzić się* correspond à un sentiment « actif » ; il s'agit d'un verbe à la voie active³ – l'expérienteur se trouve en position sujet et la structure est compatible avec l'impératif. Mais Wierzbicka (1999a : 178) nuance sensiblement le caractère actif dans le rôle dévolu à l'expérienteur : « Czasowniki tego typu bynajmniej nie sugerują kontroli nad emocjami. Raczej implikują one, że podmiot wewnętrznie „poddaje się działaniu” niezależnego od woli bodźca, intensyfikując go i dając mu upust. [...] czasowniki te wyrażają postawę aktywnego poddawania się bodźcowi i bezpośredniej ekspresji uczuć ». L'analyse de cette diathèse expérientielle s'éclaircit également avec les postulats de Dąbrowska (1997) qui distingue deux modèles naïfs du fonctionnement mental, le premier étant le modèle de l'artisan [craftsman model], qu'elle définit ainsi : « mental experience is construed as a kind of action that the experiencer engage in – a manipulation of mental objects like ideas or images » (DĄBROWSKA 1997 : 77).

La deuxième structure expérientielle polonaise *być wstyd komuś* est une structure adverbiale-dative que l'on peut considérer comme impersonnelle car il s'agit d'une structure sans sujet grammatical où l'expérienteur est en position d'objet. La position d'objet, au datif, est prototypique du rôle de patient et il faut considérer l'implication de l'expérienteur dans le sentiment *wstyd* comme l'inverse de ce qu'elle est en structure active. La notion d'impersonnel est importante ici puisque, comme le dit Lambert (1988 : 328), dans une structure impersonnelle l'expérienteur est dégagé de toute la responsabilité du procès, ce qui permet de considérer que cette structure correspond au modèle de l'arène mentale de Dąbrowska [mental arena model] dans laquelle « the mind is conceptualized as a container for ideas (cf. LAKOFF & JOHNSON, 1980) and portrays remembering, thinking, etc., as a spontaneous

³ C'est un verbe réfléchi, où *się* marque le caractère expérientiel (FICI-GIUSTI 1998 : 380). Toutefois Lazard (1994) rappelle que les phrases d'action sont prédominantes dans les langues et leur structure sert de schéma pour exprimer les procès non-actifs. Cette réserve apportée, il conviendrait de toute façon de rechercher ce que le schéma actif apporte aux procès non-actifs.

processes occurring in the « mental arena » – the experienter sphere of awareness. The experienter is merely a passive observer of events unfolding in the arena, and the events themselves are construed as existing independently of the observer » (LAMBERT, 1988 : 77). La différence entre les deux rapports s'observe dans l'énoncé suivant qui regroupe les deux expressions :

Wstyd jest mi za Izrael i wstydzę się, że jestem Żydem.

(<http://info.onet.pl/1,15,10,134636,437959,forum.html>, mars-03)

On peut interpréter les propos de l'expérienter de la manière suivante⁴ : le locuteur ressent un sentiment de *wstyd* déclenché par l'entité *Izrael* de façon involontaire, il ne se sent pas responsable de ce que fait ce pays (ou de ce qu'il représente), il n'accepte pas l'état des choses et il s'en exclut. Quant à la judéité, a priori, le locuteur n'y peut rien non plus, par contre il peut être responsable de sa façon d'être et il « assume » donc son sentiment de *wstyd*.

En français, l'expérienter dispose d'une seule expression correspondante pour exprimer son sentiment de *honte* : *avoir honte*. Il s'agit d'une locution verbale complexe basé sur le verbe *avoir* que l'on peut considérer comme le signe d'un procès expérientiel (BOSSONG, 1998 : 268). *Avoir honte* n'étant compatible ni avec l'impératif ni avec aucun autre marqueur pouvant faire penser à un engagement de l'expérienter dans le procès *honte*, il faut donc considérer que l'expérienter est toujours passif. Par ailleurs, les locuteurs français ont du mal à envisager la distinction entre deux attitudes possibles face à *wstyd*, alors qu'ils peuvent envisager une telle distinction pour d'autres affects comme par exemple *amour* et *haine*, qui ne présentent pas plus d'expressions diathétiques. On peut donc considérer que l'application de la diathèse polonaise de *wstyd* à *honte* n'est pas pertinente dans l'image du monde contenue dans la langue française, où l'expression expérientielle *avoir honte* correspond plutôt à l'expression *być wstydz komuś*.

⁴ En laissant pour le moment de côté la problématique de l'introduction du déclencheur de *wstyd*, cf. *infra*

b) *le déclencheur*

Le deuxième actant de *honte/wstyd* est le déclencheur⁵. Ni en français ni en polonais, le déclencheur n'est obligatoirement exprimé :

J'ai honte.

Wstydzę się.

Wstyd mi.

Cette possibilité de la non-actualisation peut être interprétée comme la non-persistance de l'objet dans le déroulement de *honte/wstyd* ; autrement dit, une fois déclenché, le procès *honte/wstyd* peut se dérouler sans que le déclencheur soit toujours saillant dans l'esprit de l'expérimenteur. Les énoncés expérientiels qui ne mentionnent pas la cause focalisent alors sur le ressenti. Quelques propriétés communes rappelées au sujet du déclencheur, voyons maintenant ce qu'il en est des particularités.

Le polonais dispose, entre autres, de deux manières principales pour introduire la cause : le SN génitif et la préposition *za* suivie du SN instrumental. Commençons par la première construction :

O dziecku takim wiadomo, że jest, wiadomo, że jest chore i to wszystko. Nikt na ogół – poza najbliższą rodziną – go nie widuje. Rodzice wstydzą się go, boją się ludzkich komentarzy, drżą przed pieczętką „alkoholicy”.

(Kierunki, n°1, 1965, Warszawa)

J'ai volontairement cité un environnement de *wstydzić się go* assez large, parce qu'il explicite la compréhension de la construction *wstydzić się N_{génitif}* ; on peut en effet expliquer cette structure de la façon suivante : l'enfant [*go*] est lié aux parents par un lien naturel, et il présente des caractéristiques « mauvaises ». Les parents ne veulent pas que ces « mauvaises » caractéristiques de leur enfant se sachent et pour cela, ils ne le montrent pas craignant sinon que les autres pensent quelque chose de mauvais d'eux. Les parents ne ressentent pas encore de *wstyd*, ils l'anticipent. Autrement dit, l'expression *wstydzić się N_{génitif}* profile la phase de *wstyd* « je ne veux pas que les gens le sachent », mais ce n'est pas encore assez précis, l'expérimenteur de cette

⁵ Je n'entrerai pas ici dans la discussion concernant l'appellation de l'argument objet. Selon les auteurs, on trouve : *cause, source, motif*. Le terme *déclencheur* me semble intéressant pour la neutralité qu'il manifeste.

structure ne veut pas que l'on sache que le déclencheur de leur *wstyd* est lié à eux. Ce qui n'empêche pas que les parents se sentent responsables de l'enfant et « assumeront », *a priori*, leur *wstyd* si la situation venait à être connue, ne serait-ce que par fatalité. L'interprétation donnée est conditionnée par l'emploi du génitif. Rudzka-Ostyn (2000 : 190) rappelle que le génitif, lié en polonais, à la négation et s'interprète alors ainsi : « dany obiekt zostaje wyłączony ze strefy wpływów podmiotu, przy czym « wpływ » należy rozumieć jako dostępność w sensie dosłownym, jak i przenośnym ». En ce qui concerne les sentiments dits négatifs, Rudzka-Ostyn (*ibid.*) explique leur concaténation avec le génitif ainsi : « Użycia takie licenjonuje zapewne implikacja, że podmiot nie pragnie spotkania z przedmiotem swojego strachu lub nienawiści, a w przypadku wstydu czy żalu chce się zdystansować od tego co zrobił. Możliwe są inne interpretacje, ale wszystkie wychodzą od pojęcia potencjalnego lub rzeczywistego wykluczenia danego przedmiotu z udziału w określonym stanie rzeczy ».

La deuxième possibilité consiste en l'introduction du déclencheur de *wstyd* par la concaténation *za N_{accusatif}*, comme dans :

Czasem wstydze sie za zachowania ludzi, ktorzy sa mi bliscy.

(<http://www.dziennik.com/www/dziennik/kult/archiwum/01-06-02/pp-06-21-01.html>, août-04)

On comprendra de cet énoncé que le locuteur ressent effectivement le sentiment de *wstyd* et désigne la cause de son *wstyd*. Pour Przybylska (2002 : 379-381), la concaténation *za N_{accusatif}* signifie que le nom ainsi introduit est un fait socialement saillant, le verbe désignant une réaction à ce fait.

Observons dans ces conditions l'impératif, parfaitement acceptable avec l'emploi absolu de *wstydzic się* et avec l'emploi *wstydzic się N_{génitif}* :

Wstydz się twojej głupoty.

L'impératif n'est plus possible avec la construction *za N_{accusatif}* :

**Wstydz się za twoją głupotę.*

On peut penser qu'il en est ainsi probablement parce que l'expression *twoja głupota* est suffisamment saillante dans le contexte ; par ailleurs, la mention du déclencheur n'est pas possible, parce qu'il s'agit d'attirer l'at-

tention de l'expérimenteur sur un changement de son état souhaité et non sur l'objet « wstydo-gène » dont la saillance en contexte doit suffire. La même analyse peut, *a priori*, s'appliquer à l'expression adverbiale-dative. Je dis bien *a priori*, puisque cette dernière expression désigne une attitude passive qui est peu compatible avec une *volonté* active de cacher quelque chose. Les recherches sur *Google* donne des résultats très faibles pour la construction *być wstydz komus N_{génitif}* alors qu'ils abondent pour la construction *być wstydz komus za N_{accusatif}*. On considérera que l'interprétation passive de cette expression adverbiale-dative neutralise la possibilité d'un évitement de *wstydz*.

Quant au français, une fois de plus, il dispose de moins de nuances que le polonais. La façon la plus fréquente d'introduire le déclencheur de honte est la préposition *de* :

Il n'y a plus d'histoires d'amour. Pourtant, les femmes les désirent, et les hommes aussi quand ils n'ont pas honte d'être tendres et tristes comme des femmes.

(KRISTEVA J., 1990, Les samouraï, p.48)

J'ai honte de toi.

La préposition *de* est relativement pauvre en sens et l'on peut dire qu'elle marque l'origine, on retrouve ainsi le même rapport de causalité que nous avons vu dans le cas de *wstydzic sie za N_{accusatif}*. Il semble que la seule possibilité d'exprimer le sens de la structure *wstydzic sie N_{génitif}* est non-spécifique et exige les explicitations cotextuels.

Par contre, le français possède une structure spécifique, absente en polonais :

J'ai honte pour lui.

La spécificité réside l'emploi de la préposition *pour*. F. Martin (2003) pense qu'il s'agit d'une *honte* par procuration. Pour dire les choses un peu autrement, on supposera que le locuteur ressent quelque chose de mauvais, de difficile à nommer mais qui s'apparente à ce que, pour lui-même et dans les conditions voisines (déclencheur) si elles le concernaient personnellement, il nommerait de la *honte*. On peut illustrer ce phénomène à l'aide d'une explication verbale inspirée de la méthodologie de Wierzbicka :

A a honte pour B

A a ressenti quelque chose parce A a pensé quelque chose

parfois une personne pense de quelqu'un d'autre :
« je pense quelque chose de bon de B
je pense que B ressent quelque chose de mauvais en ce moment
à la même place je ressentirais la même chose »
A a ressenti quelque chose de mauvais
parce que A a pensé quelque chose comme ceci

c) *l'Autre (Z) et l'argument D*

Ces deux arguments, intimement liés, rarement (argument Z) ou jamais (argument D) exprimés en surface, sont néanmoins indispensables à la compréhension de *honte/wstyd*. *Honte/wstyd* sont des affects sociaux donc ils nécessitent la présence de l'Autre, sans pour autant que celle-ci soit effective ou explicitée. Quand ressent-on *honte/wstyd* ? Lorsqu'on pense que les autres peuvent penser quelque chose de mauvais de nous. Le modalisateur *pouvoir* est important ici, il indique que *honte/wstyd* mettent en place un phénomène d'interprétation complexe : on pense que les autres pensent quelque chose sans vraiment savoir ce qu'ils pensent réellement. Certains enchaînements montrent que notre interprétation de la pensée des autres n'est pas pertinente :

A : *J'ai honte de m'être endormi hier à l'opéra.*
 B : *Il n'y a pas de quoi avoir honte, c'était tellement ennuyeux.*

A : *Wstydzę się, bo zasnąłem wczoraj w operze.*
 B : *Nie ma się czego wstydzic, było cholernie nudno.*

L'argument Z est une image intériorisée de l'Autre. Mais pour que *honte/wstyd* puissent s'actualiser extérieurement, autrement dit avoir une fonction sociale, il faut ces spectateurs que j'appelle Z'.

Pour que *honte/wstyd* se manifestent extérieurement, il faut que l'expérimenteur puisse trouver dans le comportement des autres effectifs un indice qui lui permette de penser que ces derniers savent ce qui se passe : on passe de « les autres peuvent savoir » à « les autres savent ». Naturellement, une fois de plus il s'agit d'une interprétation, les autres peuvent ne rien savoir du tout. L'argument D⁶ est en quelque sorte incorporé dans l'argument Z, parce que l'on interprète la pensée des autres selon un système de repère des valeurs. Il ne s'agit pas strictement de la morale, *honte/wstyd* peuvent concer-

⁶ D comme *doxa*.

ner pratiquement n'importe quoi pourvu qu'il soit considéré comme « mauvais » par la société.

Bien que ces deux arguments (Z et D) soient intimement liés⁷, il est empiriquement intéressant de les dissocier. L'argument Z entre dans une mécanique commune au français et au polonais et cette mécanique semble immuable, tandis que l'argument D est culturellement dépendant et sa détermination demande des travaux sociologiques, d'autant plus fins que la France et la Pologne se trouvent dans la même aire culturelle judéo-chrétienne.

Enfin, il existe, en polonais, la structure que Wierzbicka qualifie de « neutre » parce qu'elles n'expriment aucun rapport de l'expérienteur envers l'affect qui le concerne : *być zawstydzonym*. On observera qu'en polonais *być zawstydzonym* se rencontre rarement à la première personne, probablement à cause de cette neutralité de rapport ; il s'agit d'un sorte de prédicat d'existence qui focalise sur l'existence d'un certain état de l'expérienteur. De plus, on ne peut pas introduire les causes de cet état avec les mêmes moyens que pour les autres expressions expérientielles (*za* *N*_{accusatif}, *N*_{génitif}).

La structure française *être honteux*, formellement équivalente, focalise également sur le ressenti désagréable de la *honte*, mais, contrairement à l'expression polonaise, elle est fréquemment attestée à la première personne et contrairement à *być zawstydzonym*, elle accepte sans aucun problème des mentions de cause introduites de la même manière que l'expression *avoir honte (de)* mais avec la contrainte suivante : le déclencheur doit être sous la responsabilité directe de l'expérienteur :

Je suis honteux de mon retard.

Je suis honteux de vous avoir fait inutilement attendre.

Sont en revanche impossibles des énoncés comme :

?*Je suis honteux de mon frère.*

?*Je suis honteux d'être tombé.*⁸

⁷ Jędrzejko (2000 : 66) ne dissocie pas ces deux arguments et décrit le troisième argument Z ainsi : « argument osobowy w semantycznej roli Autorytetu (Oceniającego) – wstydzimy się bowiem zawsze wobec kogoś, czyj osąd naszego postępowania jest dla nas ważny (może to być jednostka, zbiorowość lub w szczególnym wypadku – my sami : *wstydził się + przed kim : przed ojcem/przed samym sobą/przed Bogiem/przed ludźmi*) ; także ten składnik nie jest formalnie obligatoryjny ».

⁸ Le jugement de recevabilité demeure discutable. Mes informateurs se sont montrés assez divisés : les plus jeunes acceptent moins les deux énoncés que les plus âgés.

Etre honteux n'est donc pas sémantiquement équivalent à *być zawstydzonym*. Les deux énoncés focalisent sur le vécu douloureux de *hontelwstyd* mais l'expression française précise les conditions de ce vécu.

Avant de conclure avant au sujet des structures expérientielles de *hontelwstyd*, un mot sur un autre fait intéressant : en polonais *wstyd* est lexicalement lié au dérivé *wstydlivość*. Le lien sémantique est très fort, comme on peut le voir déjà dans les énoncés suivants qui sont ambigus :

Jacek nie przyjdzie, bo się wstydzi.

Dans cet énoncé, sans un contexte plus large, on ne peut pas décider si Jacek ressent un sentiment de *wstyd* ou s'il est *wstydlivy*. L'adjectif *wstydlivy* a un autre sens lorsqu'il s'emploie avec des entités animées, il relève alors de *wstydlivość* :

Pewnego razu, gdy pani Eldrich wychodziła z wanny, korkowa mata wyslizgnęła się jej spod stóp. Upadła tak nieszczęśliwie, że złamała nogę. Oczywiście drzwi od łazienki były zamknięte, więc ogrodnik (...) musiał wejść przez okno. Było to okropnie krępujące dla pani Eldrich, osoby bardzo skromnej i wstydlivej.

(KOMAR M., 1998, *O obrotach losów i ciał*, Warszawa: WAB)

tandis que, employé avec des entités inanimées, il relève plutôt de *wstyd* :

Natomiast wiele z nich ma problem z pójściem do psychologa, na terapię, do grupy wsparcia, do ruchu anonimowych żartoków. W Polsce nadal jest to wstydlive, niesie lęk, coś w rodzaju zagrożenia.

(Filipinka, n° 11, 1996, Warszawa)

et le fait à qui on attribue la caractéristique d'être *wstydlivy* est interprété comme un fait dont il ne faut pas parler et qui peut être source de *wstyd*. La proximité sémantique est évidente : dans *wstyd* on veut cacher quelque chose, tandis que dans *wstydlivość* on veut se cacher soi, on ne veut pas être le centre de l'attention, on souhaite se soustraire aux regards des autres. La description que fait Wierzbicka (1971 : 32) dans ses réflexions sur *wstyd* : « Najpospolitsza okazja do wstydu to rozebranie, nagość. Oczywiście nie każda nagość – ale taka, której dotyka wbrew naszej woli czyjeś spojrzenie. Chciałoby się okryć swoje ciało, ukryć nagość. Kiedy przyczyny naszego wstydu są wewnętrzne, myślowe, też odczuwamy coś takiego, jakbyśmy chcieli uniknąć czyjegokolwiek wzroku (...) Czy nie dałoby się zdefiniować

wstydu, jako uczucia podobnego do tego, jakie zwykle odczuwa człowiek, u kórego myśl o tym, jaki jest, powoduje pragnienie, aby nie być widzianym? » est ambiguë, on peut l'appliquer tant à *wstyd* qu'à *wstydlivość*, c'est la dimension axiologique qui fait la différence. Dans le cas de *wstyd* il y a forcément l'élément « quelque chose de mauvais » qui est en revanche absent de *wstydlivość*⁹.

En français, les équivalents de *wstydlivość*, *timidité* et *pudeur*, ne sont pas, morphologiquement, associés à *honte*¹⁰. On pourrait trouver un rapport sémantique qui ressemblerait à celui du polonais, néanmoins la disjonction morphologique fait que ce rapport ne semble pas naturel et n'est pas spontanément perçu.

Pour conclure avec la problématique expérientielle de *wstyd* je dirai que *wstyd* est plus complexe que *honte*. Le français ne distingue qu'une sorte de *honte*, alors que le polonais met à la disposition du locuteur trois saisies différentes de *wstyd*. Afin de résumer les observations données *supra*, je propose les explications verbales établies selon la méthodologie wierzbićkienne, qui permettent le mieux, à mon sens, de saisir les différences. Ainsi nous aurons pour le français :

Honte (X a honte)

X a ressenti quelque chose parce que X a pensé quelque chose

Parfois une personne pense :

« les gens peuvent savoir quelque chose de mauvais de moi

si les gens savent cela ils ne peuvent pas ne pas penser quelque chose de mauvais de moi
quand je pense à cela je ne peux pas ne pas penser la même chose »

quand cette personne pense cela cette personne ressent quelque chose de mauvais

*X a ressenti quelque chose comme cela.*¹¹

En ce qui concerne le polonais, je commencerai pas l'expression de *wstyd* qui me semble être la plus proche de *honte* :

⁹ Si on va plus loin dans la problématique psychologique, on peut dire qu'une personne *wstydliva* se considère comme moins bonne que les autres, mais il me semble que cette donnée n'est pas saillante. Et même si elle l'est, il reste une différence de jugement : dans *wstyd* le jugement concerne quelque chose concernant l'expérienteur par rapport à une norme (argument D), alors que dans le cas de *wstydlivość*, elle concerne l'expérienteur, en entier, par rapport aux autres.

¹⁰ Tandis que *honte* vient du germanique, *timidité* et *pudeur* viennent du latin, *pudeur* étant un emprunt très tardif.

¹¹ Cette explication correspond exactement à celle établie par Wierzbicka (1999b : 110) pour *shame* anglais.

Wstyd₁ (wstyd (jest) X-owi)¹²

X a ressenti quelque chose parce que X a pensé quelque chose

Parfois une personne pense :

« quelque chose de mauvais est en train de m'arriver non parce que je le veux

les gens peuvent savoir quelque chose de mauvais de moi

je ne veux pas que les gens le sachent

si les gens savent cela ils ne peuvent pas ne pas penser quelque chose de mauvais de moi

quand je pense à cela je ne peux pas ne pas penser la même chose »

quand cette personne pense cela cette personne ressent quelque chose de mauvais

X a ressenti quelque chose comme cela

La différence entre les deux explications se situe au niveau du trait « quelque chose de mauvais est en train de m'arriver non parce que je le veux » : on essaie ainsi de montrer que le polonais spécifie explicitement, par la structure impersonnelle-dative, l'idée que l'expérienceur n'est pas engagé dans ce qui lui arrive. L'expression française ne donne pas explicitement ce genre d'information.

Les deux genres de *wstyd* qui restent, sont des *wstyd* « actifs », je propose de le décrire de la façon suivante :

Wstyd₂ (X wstydzi się za Y-a)

X a ressenti quelque chose parce que X a pensé quelque chose

Parfois une personne pense quelque chose comme cela :

« les gens peuvent savoir quelque chose de mauvais de moi

je ne veux pas que les gens sachent cela

si les gens savent cela ils ne peuvent pas ne pas penser quelque chose de mauvais de moi

quand je pense à cela je pense la même chose

je sais ce qui m'arrive »

quand cette personne pense cela cette personne ressent quelque chose de mauvais

X a ressenti quelque chose comme cela

Wstyd₂ diffère de *wstyd₁*, rappelons-le, par une sorte d'acceptation active du sentiment en cours. J'ai rendu cette acceptation tout d'abord par la modification de « quand je pense à cela je pense la même chose » où n'apparaît plus la contrainte (« je ne peux pas ne pas penser la même chose »), ensuite j'ai ajouté une ligne supplémentaire « je sais ce qui m'arrive » qui traduit une compréhension du sentiment avec ses causes et ses implications. Quant à *wstyd₃*, l'explication sera la suivante :

¹² La numérotation de différents genres de *wstyd* est arbitraire.

*Wstyd*₃ (*X wstydzi się Y-a*)

X a ressenti quelque chose parce que X a pensé quelque chose

Parfois une personne pense quelque chose comme cela :

« les gens peuvent savoir quelque chose de mauvais de moi

si les gens le savent ils ne peuvent pas ne pas penser quelque chose de mauvais de moi

je ne veux pas que les gens le sachent

si les gens le savent je ressentirai quelque chose de mauvais

je veux faire des choses pour qu'ils ne le sachent pas »

quand cette personne pense cela cette personne ressent quelque chose de mauvais

X a ressenti quelque chose comme cela

Ce scénario exprime une volonté de cacher le déclencheur possible de *wstyd* pour éviter l'actualisation du sentiment. Il s'agit là encore d'une attitude active, mais qui relève moins de l'acceptation que d'une volonté d'évitement de *wstyd*.

A l'analyse des expressions expérientielles, *wstyd* semble être un affect plus saillant en polonais que *honte* en français, le polonais met à la disposition de l'expérienteur plusieurs possibilités de décrire ce qu'il ressent. Ce constat ne veut pas dire que les Français ne peuvent pas faire les mêmes différences, néanmoins, faute de moyens linguistiques adéquats, cela demande un effort d'explicitation non naturel.

HONTE/WSTYD COMME INSTRUMENTS DE JUGEMENT

R. Ogien (1993 : 16) dit du mot *haine* qu'il n'est pas seulement descriptif mais aussi évaluatif ; on peut en dire autant de *honte/wstyd*. Je n'entrerai pas ici dans les détails de la problématique axiologiques de *honte/wstyd* qui est complexe, je me contenterai de distinguer deux plans axiologiques. Celui qui ressent *honte/wstyd* ressent quelque chose de mauvais ; ce sont des sentiments désagréables. Par contre, on peut considérer que, du point de vue social, ou plus précisément groupal, *honte/wstyd* sont des sentiments en quelque sorte positifs puisque l'individu se sanctionne lui-même d'avoir violé les règles du groupe ; les manifestations physiques de *honte/wstyd* signalant cette auto-sanction, l'individu peut alors réintégrer le groupe. Les emplois non-expérientiels de *honte/wstyd* sont des expressions de jugement d'une situation ou d'une personne. Tous ont en commun l'idée que la situation ainsi qualifiée devrait être un déclencheur de *honte/wstyd*. L'expression qui est la plus explicite, c'est *tu devrais avoir honte* et son équivalent exact polonais *powinieneś się wstydzić*, comme dans :

Si tu te crois malin, dis-je. Tu devrais avoir honte de rouler des petits.

(GUDMUNDSSON E.M., 1988, *Les anges de l'univers*, Paris : Flammarion, p. 99)

*Każdy wie, że narodowość to przypadek a że mówisz tym językiem to kwestia wychowania, równie dobrze kretynie mogłeś się urodzić czarnym więc nie pierdziel mi o jakiejś rasie, **powinieneś się wstydzić**, że jesteś biały, to my sprawiliśmy tyle bólu i cierpienia innym (...)*

(<http://www.webtools.pl/web-cgi/guest.pl?view=rahowa&vr=20> mars 2003)

Le modalisateur *devoir* au conditionnel a, dans cet exemple, la valeur hypothético-aléthique postulée par H. Kronning (2001 : 253-254) qui est décrite ainsi : « si tout se passe normalement (ce qui est probable), il sera nécessairement le cas que... ». H. Kronning ajoute que « les modalités aléthique (« nécessité ») et épistémique (« probabilité ») qu'exprime *devoir* relèvent toutes les deux, en langue, d'une NECESSITE D'ETRE », pour préciser enfin que l'on peut développer la protase implicite du *devoir* aléthique au conditionnel modal : « si tout se passe normalement » en « si tout se passe en conformité avec la régularité nomique (loi, norme, etc.) qui structure un univers modal U_M présupposé par 'devoir A' ».

Quant au polonais, selon Ligara (1997 : 116-130) *powinien* signifie la nécessité d'actualisation de ce qui est exprimé par l'infinitif qui le suit. Ce qui revient somme toute à la même chose, d'autant plus que l'on traduira souvent *powinien* par *devoir* au conditionnel. Autrement dit le locuteur du français aussi bien que le locuteur du polonais signifient quelque chose comme ceci :

(X dit à Y) Tu devrais avoir hontepowinieneś się wstydzić

lorsque X dit ceci, X pense quelque chose comme ceci :

Y a fait quelque chose de mauvais

Si on fait ceci, on ne peut pas ne pas ressentir quelque chose de mauvais

Y ne ressent rien de mauvais

Je pense quelque chose de mauvais de Y à cause de cela

Je veux ceci : Y ressent quelque chose de mauvais [hontelwstyd]

(Je pense : Y ressentira quelque chose de mauvais à cause de cela)

La dernière ligne de l'explication a été mise entre parenthèse parce que sa validité pour le français est incertaine, la force de l'obligation exprimée par *powinien* me semble plus forte que celle exprimé par *devoir* au conditionnel.

Les emplois – jugements de *honte/wstyd* peuvent être divisés en deux groupes : les jugements directs portés sur un individu et les jugements portant sur des faits (ou des situations) où l'individu concerné par ces faits est

jugé indirectement. Dans les jugements directs nous avons en français : *faire honte* qui est employé pour décrire une situation où le sujet – expérienceur de *honte* interprète le trait (caractère, faits, etc.) d'un objet ou d'un individu comme pouvant être considéré par les autres comme engageant sa propre responsabilité¹³. TU est considéré comme déclencheur de *honte/wstyd*, donc jugé « mauvais ». Le polonais dispose de la même expression *robić wstyd* qui toutefois ne semble naturelle qu'à la forme négative :

Nie rób mi wstydu !

De même, le polonais a l'expression *przynosić wstyd*, qui se rencontre dans des tours négatifs ou affirmatifs.

Je rappelle aussi qu'en polonais l'impératif est compatible avec le verbe *wstydzic się*, ce qui s'explique par le fait que l'expérienceur de *wstyd* est alors envisagé comme « actif ». Inversement, en français, l'impératif est absolument incompatible avec la forme affirmative de l'expression *avoir honte*.

Les expressions qui figurent dans le titre de cet article : *Quelle honte ! Ale wstyd !* relèvent des jugements indirects. Ces deux expressions ont le même sens et sont utilisées dans les mêmes contextes, *quelle* et *ale* désigne ici l'intensité qui augmente cette obligation de ressentir. Il existe plusieurs variantes de l'expression et notamment l'emploi nominal seul, comme par exemple dans :

*Po prostu wstyd !
C'est une honte !*

qui s'analysent comme les expressions intensifiées *supra*. Le polonais ajoute des emplois nominaux avec un sens absent en français :

Ktoś zwiija turban z kąpielowego ręcznika, ktoś zmienia slipy za dziurawym parawanem, ktoś się drapie wstyd powiedzieć gdzie.

(MARCINKIEWICZ P., 1997, *Świat dla opornych*, Kraków:Znak)

Wstyd się przyznać ale niewiele z tego zrozumiałem.

(<http://bieganie.pl/cgi-bin/ikonboard/topic.pl?forum=2&topic=208>, mars-03)

¹³ Pour que *honte/wstyd* puissent avoir lieu, il faut que le déclencheur soit perçu comme lié à l'expérienceur. Il s'agit d'un lien imaginaire et tout relatif, la nature réelle du lien est peu importante. L'énoncé *J'ai honte de mon voisin* est accepté par les uns et rejeté par d'autres selon la façon d'interpréter le lien.

Il s'agit de *wstyd* anticipé : le locuteur sait que ce qu'il va dire peut être jugé négativement. Ce type d'emploi apparaît avec des verbes de paroles¹⁴. Considérant *dire* comme hypéronymique des verbes des paroles, on décrit ainsi le sens de cette expression :

Wstyd mówić
Je dirai quelque chose
Je sais qu'on ne dit pas les choses comme cela
Si je le dis, je pense que les gens vont penser quelque chose de mauvais de moi
Je veux le dire
Je le dis d'une autre façon

Nous avons déjà vu *supra* le problème de l'adjectif polonais *wstydlivy*, l'adjectif français *honteux* présente aussi des particularités idiomatiques. On trouve très peu de constructions *Nanimé honteux*, les noms pouvant rentrer dans cet construction relèvent de deux champs, celui de l'homosexualité :

Une espèce de psychologue, à qui j'ai raconté cette histoire, prétend que Salti était un homosexuel honteux et qu'il voulait coucher à travers moi avec Rosita.

(PERRY J., 1965, *Vie d'un païen*, p. 313)

et celui de la pauvreté :

Les bons pauvres ne savent pas que leur office est d'exercer notre générosité : ce sont des pauvres honteux, ils rasant les murs, je m'élançai, je leur glisse dans la main une pièce de deux sous et, surtout, je leur fais cadeau d'un beau sourire égalitaire.

(SARTRE J.P., 1964, *Les mots*, p.24)

Il me semble que l'on peut dire qu'il s'agit d'expressions lexicalisées parce qu'elles n'acceptent que des noms très restreints et parce que, telles que, elles ne semblent pas avoir d'équivalents ni en anglais ni en allemand. L'adjectif *honteux* fonctionne ici de façon proche de l'adjectif *wstydlivy*. Tous les deux évoquent l'idée de cacher quelque chose. Mais, paradoxalement, le fait à cacher est connu. Il s'agit, là encore, d'un jugement sur quelqu'un mais ce jugement ne porte pas sur la condition de l'individu jugé,

¹⁴ Selon *Komputerowy słownik języka polskiego* il y a également une possibilité de concaténation avec les verbes *robić* et *ogłądać*. Pourtant, en l'état actuel de mes recherches, je n'ai trouvé aucune occurrence.

il porte sur le fait que la personne jugée n'assume pas sa situation de pauvre ou de homosexuel. Je propose de décrire ce tour de la manière suivante :

X dit : Y (personne) honteux
Lorsque X dit ceci, X pense :
Je sais quelque chose de Y
Y pense : si je (X) le sais, je (X) ne peux pas ne pas penser quelque chose de mauvais de lui (Y)
Y pense que je (X) ne le sais pas
Y ne veut pas que je le sache
Je pense quelque chose mauvais de Y à cause de cela
Non à cause de ce que je sais de Y

Je terminerai cette revue des tours avec les expressions signifiant l'absence de la *honte/wstyd* en considérant qu'il s'agit là encore d'emplois – jugements dans la mesure où si l'on mentionne l'absence de *honte/wstyd* c'est parce que l'on s'attend à qu'ils soient présents. Sont concernés ici l'adjectif *éhonté* en français et *bezwstyd* et ses dérivés en polonais. *Ehonté* semble actuellement sorti de l'usage courant, si j'en juge par mon enquête qui montre que les personnes de moins de 30 ans ne le comprennent plus. *Ehonté* n'est plus perçu comme privatif. Il signifie pourtant que la personne ainsi jugée fait, en connaissance de cause, quelque chose de *honteux*. L'adjectif *éhonté* n'est pas équivalent de *bezwstyd* et on le traduira souvent par l'adjectif *bezczelny*. *Bezwstyd* et ses dérivés ne livrent pas une telle information, ils signifient, de façon plus neutre, l'absence de *wstyd*. On relèvera, dans les énoncés suivants le contraste entre les valeurs négatives :

Rozbiłaś rodzinę, zraniłaś swojego męża i jeszcze pomocy wzywasz. Bezwstydnicza.
 (<http://rozmowy.onet.pl/1,34,8,1123621,3354697,for.html> mars 2003)

Listonosz opowiada Dionizemu, że podarował Pereszczace alternator, jak mu pan Złotopolski poradził, ale ten bezwstydnik nie odczepił się od jego siostry Anieli i zaleca się do niej na całego.

(<http://www.seriale.pl/news/opisy/zloto29.htm> mars 2003)

et des orientations positives :

Bezwstydnik ostro całą dobę działał i podniecony ujawniał swoją męskość.
 (<http://www.szynszyla.nonet.pl/pliki/szynszylowo/balbina&peugeotekst.html> mars 2003)

Luuuuuuuuudzie. Marko bezwstydnik ptaka pokaza!!! I to jakiego!!!

(Internet)

*Niesamowicie ciekawe, bardzo wyuzdane są z nią filmy XXX gdzie pieprzy się jak prawdziwa **bezwstydnica**.*

(<http://anonse.perelka.pl/modelki.php> mars 2003)

Ces derniers emplois sont liés à la thématique sexuelle, ce qui semblerait indiquer que dans ce domaine l'absence de *wstyd*, l'absence d'inhibition, est souhaitable. De tels emplois, impliquant la *honte*, ne sont pas possibles en français.

POUR CONCLURE

J'ai esquissé, dans cet article, les principales correspondances et non-correspondances lexicales de *honte* et de *wstyd*, le sémantisme et les emplois montrant que l'expérience de la *honte* et de *wstyd* est sensiblement différente (le polonais exprime des distinctions plus fines). Dans les emplois qui caractérisent des jugements normatifs, il existe des spécificités dans chaque langue mais elles sont moindres. La présence d'une diathèse expérientielle confirme que le polonais est moins JE-centrique¹⁵ que le français qui privilégie les structures actives et dispose de peu de moyens spécifiques pour rendre les situations où ce n'est pas le sujet humain qui agit mais où quelque chose agit sur lui. Rudzka-Ostyn (2000 : 76-79) tire des conclusions semblables en comparant l'anglais et le russe. Cette différence de perception de la dynamique des forces JE – MONDE est intéressante, notamment si l'on prend en compte le facteur géographique – plus on va vers l'Est en Europe, plus les structures « patientives » se multiplient – le russe en a encore plus que le polonais. Dans une position intermédiaire, l'allemand¹⁶ est intéressant d'un point de vue diachronique. L'allemand en effet a disposé de beaucoup de structures « patientives » pour passer progressivement aux XV^{ème} et XVI^{ème} siècles à des structures actives. On peut supposer qu'il existe, au niveau mental un concept HONTE/WSTYD universel et que les langues par-

¹⁵ Lazard (1988) constate que les phrases à la voie active sont les plus nombreuses en français, ce qui sous-entend que le pronom *JE* est plus fréquent en polonais qui dispose d'un large gamme de constructions datives.

¹⁶ Comme les autres langues germaniques.

ticulières le profilent, pour reprendre l'expression de Langacker, chacune à sa manière. Le polonais et le français s'étant développés dans la même aire culturelle, on ne s'étonnera pas des ressemblances manifestées.

Mais cette démarche de comparaison lexicale ne fait que préfigurer ce qui devrait suivre, une comparaison des scénarios culturels de *honte* et de *wstyd* pour vérifier les résultats, ainsi qu'une étude comparée des traductions qui vérifierait des équivalences dans les contextes plus larges.

BIBLIOGRAPHIE

- BOSSONG, G. : « Le marquage de l'expérience dans les langues d'Europe », in : J. FEUILLET, *Actance et valence dans les langues de l'Europe*, Berlin/New York: Mouton de Gruyter 1988, p. 259-294
- BRESSON, D., / DOBROVOL'SKIJ D. : « Petite syntaxe de la 'peur'. Application au français et à l'allemand », in : *Langue française* 105, 1995, p. 107-119.
- DABROWSKA, E. : *Cognitive semantics and the polish dative*, Berlin/New York: Mouton de Gruyter 1997.
- FICI-GIUSTI, F. : « Diathèse et voix marquée dans les langues d'Europe », J. FEUILLET, *Actance et valence dans les langues de l'Europe*, Berlin/New York: Mouton de Gruyter 1988, p. 347-390.
- GAULEJAC, V. de : *Les sources de la honte*, Paris : Desclée de Bruwer 1996.
- JEDRZEJKO, E. : « O językowych wykładnikach pojęcia WSTYD w różnych koncepcjach opisu », in : *Język a kultura* 14, 2000, p. 59-77.
- KOSELAK, A. : « Approche sémantique du concept de *honte* », *Pratiques* 117-118 : 2003, p. 51-76.
- KOSOWSKA, E. : « Wstęp », in : ID., *Wstyd w kulturze. Zarys problematyki*, Katowice: Śląsk 1988, p. 7-12
- KRONNING, H. : « Nécessité et hypothèse : 'devoir' non déontique au conditionnel », in : P. DENDALE, L. TASMOWSKI, *Le conditionnel en français*, Metz : Université de Metz 2001, p. 251-276
- LAZARD, G. : *L'actance*, Paris : PUF 1994.
- LAMBERT, P-Y. : « L'impersonnel », in : FEUILLET, J. : *Actance et valence dans les langues de l'Europe*, Berlin/New York: Mouton de Gruyter 1988, p. 295-346
- LANGACKER R. : *Foundations of cognitive grammar. Theoretical prerequisites*, Stanford: Stanford University Press 2002.
- LIGARA, B. : *Polskie czasowniki modalne i ich francuskie ekwiwalenty tłumaczeniowe*, Kraków: Universitas 1997.
- MARTIN F. : « Est-on honteux quand on est honteux pour autrui. Les émotions normative : analyse sémantique de la construction 'être Ψ pour NP humain' », in : COLETTA, J.M. / TCHERKASSOF, A. : *Les émotions. Cognition, langage et le développement*, Liège : Mardaga 2003, p. 131-136.
- OGIEN R. : *Un portrait logique et moral de la haine*, Combas : L'Eclat 1993.

- PRZYBYLSKA R. : *Polisemia przyimków polskich w świetle semantyki kognitywnej*, Kraków: Universitas 2002.
- RUDZKA-OSTYN, B. : *Z rozważań nad kategorią przypadku*, Kraków: Universitas 2000.
- WIERZBICKA, A. : *Kocha, lubi, szanuje. Medytacje semantyczne*, Warszawa: Wiedza Powszechna 1971.
- *The semantics of grammar*. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins Publishing Company 1988.
- *Język, umysł, kultura*, Warszawa : PWN 1999a.
- *Emotions across Languages and Cultures. Diversity and Universals*, Paris/Cambridge: Cambridge University Press/Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme 1999b.

QUELLE HONTE! ALE WSTYD!

OBSERWACJE SEMANTYCZNE NA TEMAT WYRAŻEŃ *HONTE* I *WSTYD*

Streszczenie

Przyjmując, że języki interpretują świat na różne sposoby, należy się spodziewać, że również uczucia są konceptualizowane różnie, w zależności od języka. Autor artykułu proponuje analizę pól francuskiej *honte* i polskiego *wstydu* oraz ich derywatów w celu uchwycenia podobieństw i różnic w sensie i w używaniu tych leksemów. Analizowane leksemy zebrano w dwie grupy. W obydwu językach najpierw zanalizowano wyrażenia opisujące *honte* i *wstyd* odczuwane, a następnie wyrażenia używane jako oceny. Analizy pokazują, że język polski dysponuje dużo bogatszym zasobem środków do wyrażania doświadczenia *wstydu*, pozwalającym na dodatek wyróżnić trzy różne rodzaje tego uczucia, niż język francuski do opisanego doświadczenia *honte*. Prowadzi to do stwierdzenia, że *wstyd* wydaje się być uczuciem ważniejszym dla osób polskojęzycznych niż *honte* dla osób francuskojęzycznych. Jeśli chodzi o wyrażenia-oceny, to funkcjonują one podobnie w obu językach.

Streścił Arkadiusz Koselak

Słowa kluczowe: *honte*, *wstyd*, wyrażenia-uczucia, wyrażenia-oceny, eksplikacje słowne.

Mots clefs: *honte*, *wstyd*, expressions expérientielles, expressions-jugements, explications verbales.

Key words: *honte*, *wstyd* (shame), experiential expressions, expression-judgements, verbal explanations.